



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : générale
10 avril 2012

Français
Original : anglais

**Comité de négociation intergouvernemental
chargé d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant sur le mercure
Quatrième session**

Punta del Este (Uruguay), 27 juin – 2 juillet 2012
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions d'organisation : organisation des travaux

**Note de scénario pour la quatrième session du Comité
de négociation intergouvernemental sur le mercure**

Note du Président

1. La présente note de scénario, que j'ai rédigée en concertation avec le Bureau, expose nos plans ainsi que nos attentes générales pour la quatrième session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure. J'espère qu'elle aidera les Parties et autres participants à se préparer pour cette session et à progresser de manière substantielle dans un certain nombre de domaines durant cette session.

Calendrier et modalités d'organisation de la quatrième session

2. J'attire votre attention sur les dates de la quatrième session. Nous la commencerons le mercredi 27 juin 2012 et la terminerons le lundi 2 juillet suivant. La session, initialement prévue du 25 au 29 juin, a été repoussée pour tenir compte du changement des dates de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. De plus, le Bureau a décidé d'allonger à six jours la durée de notre quatrième session pour donner plus de temps aux négociations, dans l'espoir que cela contribuera à résoudre davantage de questions et à atteindre notre objectif qui est de terminer les négociations avant la vingt-septième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement en 2013.

3. Étant donné que nous avons eu largement l'occasion d'examiner les informations techniques à nos précédentes sessions, et conscients du fait que nous devons mettre davantage l'accent sur la négociation du projet de texte, le Bureau et moi-même avons décidé qu'il n'y aurait pas de session d'information technique avant la quatrième session du Comité. Des affiches concernant des aspects techniques seront cependant exposées dans le hall. Les délégués sont invités à mettre à profit toute la journée du mardi 26 juin pour les discussions régionales et interrégionales afin de se préparer pour la reprise des négociations le mercredi 27 juin.

Progrès réalisés à la troisième session

4. À notre troisième session, tenue à Nairobi en octobre et novembre 2011, nous avons pu examiner un projet de texte reprenant toutes les vues exprimées par les Parties à la deuxième session sur le contenu éventuel de l'instrument sur le mercure et communiquées au secrétariat après cette même session. J'ai constaté avec satisfaction que les discussions à la troisième session ont démontré un fort sentiment d'appropriation du projet de texte de la part des Parties et une reconnaissance claire

* UNEP(DTIE)/Hg/INC.4/1.

de la responsabilité du Comité d'aboutir à un accord sur l'instrument dans le cadre de son mandat. Nous avons réalisé d'importants progrès dans un certain nombre de domaines, particulièrement en ce qui concerne l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or ainsi que le stockage, les déchets et les sites contaminés. Sur d'autres sujets par contre, des travaux substantiels sont encore nécessaires avant que nous puissions finaliser notre convention.

5. Nous disposons pour la quatrième session d'une version révisée du projet d'instrument sur le mercure (UNEP(DTIE)/Hg/INC.4/3, annexe I). Cette version comprend, pour divers articles, un texte nouveau provenant des groupes de contact et présenté au Comité en séance plénière dans les documents de séance. D'autres articles, qui soit ont fait l'objet de débats au sein des groupes de contact mais pour lesquels aucun texte révisé n'a été présenté en séance plénière, soit n'ont pas été renvoyés à un groupe de contact, restent inchangés par rapport à leur version de la troisième session (voir UNEP(DTIE)/Hg/INC.3/3). Sous ma supervision cependant, et en concertation avec les membres du Bureau, le secrétariat a cherché à améliorer la lisibilité de la version révisée du projet de texte en effaçant les commentaires et notes de bas de page obsolètes de ces articles.

Préparation à la quatrième session

6. Je voudrais souligner l'importance pour les délégations de bien se préparer à la quatrième session du Comité, notamment en prenant connaissance du rapport sur les travaux de la troisième session (y compris les rapports sur les débats au sein des groupes de contact) et d'autres documents de réunion pour la quatrième session, particulièrement ceux décrivant les résultats des travaux intersessions.

7. J'attire votre attention sur les travaux intersessions concernant les ressources financières, l'assistance technique et l'aide à la mise en œuvre. Bien que ces travaux ne soient pas terminés (au moment où j'écris la présente note), j'espère que les coprésidents, conseillés par le groupe d'experts et conformément au mandat que nous leur avons assigné à la troisième session, seront en mesure de nous soumettre une proposition pour les articles 15 et 16 du projet de texte, constituée d'une note conceptuelle suivie d'un texte éventuel que nous pourrions utiliser comme une nouvelle base pour reprendre nos débats sur ces points à la quatrième session, et progresser par rapport au texte contenant des options multiples sur lequel nous avons peu avancé à la troisième session.

8. Vous vous souviendrez également qu'à notre troisième session nous avons demandé aux coprésidents du groupe de contact sur les émissions et rejets élaborer une approche pour les éléments éventuels des articles 10 et 11 du projet de texte pour la quatrième session. Je suis convaincu que les travaux intersessions entrepris suite à cette demande nous permettront de progresser sur ce point vers un nouveau texte consolidé à la présente session.

9. Comme toujours, je vous encourage à garder à l'esprit les nombreux autres informations et documents mis à disposition avant et pendant les négociations. À cet égard, le secrétariat fournira, comme ce fut le cas aux sessions précédentes, un aperçu mis à jour de ces informations et comment elles se rapportent aux questions de fond et aux sections du projet de texte révisé (UNEP(DTIE)/Hg/INC.4/2). J'espère que nous pourrions reprendre nos travaux là où nous les avons conclus à Nairobi et faire des progrès rapides à Punta del Este.

10. J'encourage également tous les gouvernements à tirer judicieusement parti de l'occasion pour mener des débats préparatoires dans les réunions des groupes régionaux qui précéderont notre quatrième session. Je voudrais aussi souligner l'importance des consultations interrégionales et d'une meilleure compréhension entre les régions en ce qui concerne les différentes difficultés liées aux négociations. Je salue les efforts du secrétariat pour organiser ces réunions régionales et interrégionales, notamment celles qui se déroulent la veille de la quatrième session, étant donné que ces réunions ont joué un rôle important dans les négociations jusqu'à ce jour. L'approche concertée et incitative que nous avons adoptée dans nos débats jusqu'aujourd'hui m'encourage. Il est essentiel que cet esprit et cette approche perdurent et se renforcent et que nous nous efforcions de parvenir à un accord sur le texte pendant la quatrième session, étant donné en particulier qu'il ne nous reste qu'une seule session après celle-ci.

Organisation de nos travaux à la quatrième session

11. Pour en venir au fond de nos travaux, j'aimerais vous rappeler qu'à la fin de notre troisième session, nous avons considérablement progressé dans certains domaines du projet de texte. De nombreuses questions cependant doivent encore être examinées. Il sera crucial, à la quatrième session, d'entrer rapidement dans des débats détaillés afin de trouver une solution aux points de divergence et de nous efforcer d'adopter des formulations adaptées qui reflètent les points de vue communs. Ce faisant, les remarques devraient autant que possible être soumises sur une base régionale plutôt que par les différents gouvernements. À notre troisième session, j'ai encouragé toutes les Parties à éviter les longs commentaires introductifs d'ordre général afin de nous permettre d'aborder rapidement le fond

de nos travaux. Pour notre quatrième session, je renouvelle cette demande avec plus d'insistance encore. En tant que représentant du pays d'accueil, j'apprécierais vos remarques aimables vis-à-vis de mon pays. En tant que président du Comité de négociation intergouvernemental cependant, j'apprécie davantage encore le temps supplémentaire disponible en plénière pour des débats de fond. J'aimerais donc à nouveau insister sur le fait que les remarques liminaires soient limitées aux questions contribuant directement au progrès de nos négociations.

12. Je souhaite structurer nos débats de manière à trouver un équilibre entre le besoin de finaliser les sections du texte sur lesquelles des débats exhaustifs ont déjà eu lieu, celui d'accorder suffisamment de temps pour débattre de questions déjà examinées mais sur lesquelles aucun consensus n'a pu être dégagé, et celui d'aborder les sections n'ayant pas encore été examinées en détail. C'est pourquoi, j'ai l'intention de consulter le Bureau tout au long de la session pour évaluer les progrès et maintenir l'équilibre entre ces différents aspects pendant la session.

13. De nombreuses sections du projet de texte contiennent encore des options multiples. Plusieurs Parties ont soumis des contributions et points de vue supplémentaires sur des sujets précis dans les documents de séance à la troisième session. Si nous voulons avancer dans les négociations à la quatrième session, nous devons éviter de répéter les mêmes idées et points de vue et réduire le nombre d'options pour parvenir, dans la mesure du possible, à une seule approche convenue. J'encourage tous les délégués à utiliser le temps restant avant la quatrième session pour examiner scrupuleusement les options que leurs gouvernements pourraient accepter et à saisir toutes les occasions pour discuter des points en suspens avec d'autres représentants dont les vues diffèrent, afin d'identifier des domaines de convergence et des solutions possibles. Ces discussions pourraient produire des approches nouvelles qui combleraient le fossé entre les options du projet de texte actuel. J'encourage les représentants à faire parvenir de telles approches au secrétariat sans délai, ainsi que les noms des Parties qui les appuient, de manière à ce que celles-ci soient examinées par le Comité le plus tôt possible à Punta del Este. Si le Comité est d'accord, ces approches proposées pourraient servir de point de départ du débat à la quatrième session.

14. Il serait même préférable que les pays ou groupes de pays qui ont l'intention de soumettre de telles approches les fassent circuler de manière informelle avant notre quatrième session, et idéalement avant ou pendant les réunions régionales prévues. Ceci faciliterait encore une préparation efficace et lancerait nos débats à la quatrième session. Les membres du Bureau pourraient aider à la diffusion des approches mentionnées.

15. À ce stade, je pense que le projet de texte nous est à tous très familier et qu'une lecture du texte entier ne sera pas nécessaire en plénière à la quatrième session. Le plan final pour l'organisation et le déroulement de la session qui sera soumis à l'approbation du Comité sera adopté par le Bureau à sa dernière réunion avant la session, sur la base des apports des réunions régionales et autres consultations. Au moment où je rédige la présente note, le Bureau et moi-même pensons toutefois que les sections suivantes du projet de texte seront prioritaires à la quatrième session : approvisionnement; commerce; produits et procédés; émissions et rejets; stockage, déchets et sites contaminés; ressources financières, assistance technique et aide à la mise en œuvre; application/respect des dispositions; sensibilisation, recherche et surveillance, et communication des informations; ainsi que les articles ou paragraphes des dispositions finales qui n'ont pas encore été renvoyés au groupe juridique pour examen. Il conviendrait peut-être de reporter l'examen du préambule et de l'objectif à la cinquième session, bien qu'il ait été fait remarquer que le degré d'ambition de l'objectif pourrait influencer d'autres articles de fond. Nous estimons que les définitions seraient mieux abordées dans les groupes de contact sur les questions de fond concernées plutôt qu'en plénière, en tenant compte dans chaque cas précis du besoin prioritaire d'une définition. Comme mentionné plus haut, le Bureau pourrait apporter quelques ajustements à l'organisation prévue des travaux à sa dernière réunion, immédiatement avant la quatrième session, sur base de notre analyse des débats pendant les différentes consultations régionales prévues.

Recours à des groupes restreints pour permettre des débats plus détaillés et assurer des progrès

16. Je suis conscient que certaines questions en suspens devront être renvoyées à des groupes restreints pour un examen plus approfondi, qui permettra, je l'espère, de dégager un accord sur les approches les mieux adaptées. Les résultats des délibérations en groupes restreints seront bien évidemment soumis au Comité pour examen. Je continuerai à donner à chaque groupe restreint un mandat limité et à limiter le temps imparti pour leurs travaux. Toutefois, je donnerai également aux coprésidents de chacun de ces groupes un maximum de flexibilité pour aborder leurs tâches de la manière la plus efficace et efficiente possible.

17. Nous devons encore résoudre un certain nombre d'importantes questions de politique générale au sein de l'instrument, et un nouveau projet de texte ne peut être préparé pour certaines sections tant que ces questions n'auront pas été résolues. Sur la base des progrès réalisés sur ces questions de politique générale à la troisième session et pendant l'intersessions, j'espère des progrès rapides. Je suis conscient des difficultés rencontrées par de nombreuses délégations devant couvrir un large éventail de débats parallèles, mais notre temps est compté. Je vais naturellement continuer à essayer de limiter le nombre de réunions simultanées de groupes restreints, mais j'encourage toutes les délégations à rechercher des possibilités pour hiérarchiser les questions et couvrir les différents débats en collaboration avec des gouvernements ayant les mêmes points de vue, étant donné que ceci faciliterait considérablement la négociation et permettrait à un plus grand nombre de groupes de travailler en parallèle. À la troisième session à Nairobi, six groupes de contact ont été établis pendant la session en plus du groupe juridique et de la réunion plénière du Comité. Je pense que davantage de groupes seront nécessaires à la quatrième session, particulièrement étant donné qu'un certain nombre de questions n'ont pas encore été débattues de manière approfondie. Suite à mes discussions avec le Bureau et les coprésidents des groupes de contact à la troisième session, j'estime qu'il sera peut-être nécessaire à cette session de permettre des réunions simultanées de trois groupes restreints de négociations et du groupe juridique.

18. Les groupes de contact nécessaires et le moment auquel ils se réuniront seront déterminés sur la base d'un plan établi par le Bureau mais résulteront, en définitive, du déroulement de la quatrième session. Le Bureau abordera cette question à sa dernière réunion avant la quatrième session. Pour progresser autant que possible sur le texte, la manière plus efficace serait peut-être d'aborder en priorité les sections et articles où peu de progrès ont été réalisés à la troisième session. D'un autre côté, pour « cueillir les fruits les plus mûrs » et assurer des succès rapides, nous pourrions envisager de demander aux groupes de contact qui ont beaucoup progressé à la troisième session, comme celui sur l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, de se réunir tôt et pour un temps limité, afin de conclure leurs débats et finaliser toute révision du texte encore en suspens.

19. Comme l'ont recommandé les représentants qui coprésidaient les groupes de contact à la troisième session, je vais encourager les coprésidents des différents groupes de contact à se réunir régulièrement pendant la quatrième session, ce qui contribuera à une plus grande cohérence au sein des négociations et du texte en cours d'élaboration. Je vais également encourager les délégués à s'assurer qu'ils restent informés des questions débattues et des progrès accomplis dans les différents groupes de contact.

20. À notre deuxième session, nous avons créé un groupe juridique pour assister le Comité, tel que mentionné au paragraphe 251 du rapport de ladite session (UNEP(DTIE)/Hg/INC.2/20). Le groupe juridique a travaillé énormément pendant la troisième session, a pu examiner tout ce qui lui avait été confié et a produit un texte révisé qui a été soumis au Comité en plénière par dans les documents de séance. Le texte de ces documents de séance est reproduit dans la version actuelle du projet d'instrument sur le mercure et j'espère que nous serons en mesure de donner de nouvelles sections de texte au groupe juridique pour qu'il les examine, dès le début de notre quatrième session. Le texte de certaines sections ou de certains articles faisant l'objet de débats est largement convenu, avec toutefois du texte se rapportant à quelques points en suspens noté entre crochets, parce qu'il dépend du résultat des débats sur d'autres sections du texte. J'ai l'intention de soumettre ces parties de texte au groupe juridique pour examen, pour qu'à la fin de la quatrième session nous disposions d'un texte qui, dans la mesure du possible, a fait l'objet d'un premier examen juridique. Cela facilitera considérablement la finalisation du texte à notre dernière session. Nous devrions également pouvoir renvoyer devant le groupe juridique pour examen, toute question de la session actuelle qui bénéficierait d'une clarification juridique, que cette question provienne de la plénière ou des réunions des groupes de contact.

21. Les coprésidents des groupes de contact devraient examiner de manière flexible comment rédiger un projet de texte dans leurs groupes respectifs. Notre temps de débat est limité, et c'est pourquoi j'encouragerai les coprésidents des groupes de contact à se concentrer sur les débats de fond afin de parvenir à un accord assez large sur des approches politiques. Les coprésidents pourraient alors eux-mêmes élaborer un projet de texte qui reflèterait cet accord et serait ensuite discuté plus avant dans leurs groupes de contact avec d'être présenté au Comité en plénière. Après quoi il pourrait être soit soumis au groupe juridique pour examen soit renvoyé à des groupes restreints pour de plus amples débats sur toutes les questions techniques ou de politique générale en suspens.

22. Le Bureau et moi-même avons travaillé pendant l'intersessions en prévision de cette quatrième session, en participant notamment à des conférences téléphoniques et des réunions, et nous allons poursuivre cette étroite coordination avant et pendant la session. Nous réalisons à quel point cette note de scénario nous demande à tous d'accroître le rythme et notre quatrième session sera vraiment intensive. Nous reconnaissons cependant aussi que nous ne sommes pas des machines. Étant donné le

nombre élevé de groupes de travail et l'allongement de la session, nous prévoyons de suggérer des pauses plus longues pour le dîner certains soirs, particulièrement pendant le week-end, pour permettre de souffler et de mener des consultations et discussions informelles.

Résultats souhaités à la quatrième session

23. Après avoir expliqué la manière dont je souhaite que nous travaillions durant la quatrième session, je souhaiterais conclure par une réflexion sur l'issue que nous pourrions espérer de cette session. J'espère que nous serons parvenus à un accord sur la majorité des sections du texte où seuls des points de détail restent à régler, de manière à ce qu'à la fin de la session le projet de texte sur ces points ait été examiné par le groupe juridique et renvoyé au Comité pour un plus ample examen. Quant aux quelques questions faisant toujours l'objet d'opinions très divergentes, je voudrais que nous ayons considérablement réduit le nombre d'options en présence et, là où c'est possible, que nous ayons trouvé un accord sur la manière d'avancer. Tout texte révisé qui reflèterait un tel accord serait un excellent résultat supplémentaire.

24. Enfin, j'aimerais qu'à la fin de la session, nous puissions faire avancer la préparation d'un projet de texte révisé contenant peu de questions en suspens et que nous examinerons à notre cinquième et dernière session. Si cela est possible, j'aimerais que nous regroupions toutes les options en suspens dans des ensembles proposés de texte approuvé, ce qui pourrait, je l'espère, faciliter la conclusion d'un accord sur le meilleur moyen d'avancer à la cinquième session.
